

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 19 décembre à Douala (République du Cameroun), sous la présidence intérimaire de Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'Etat de la présidence de la République de Guinée Equatoriale chargé de l'Intégration régionale.

Après avoir adopté le procès-verbal de sa réunion tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et pris acte de l'état d'exécution de ses précédentes résolutions et décisions, le Conseil d'Administration a analysé la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC en 2019. A cet égard, il a relevé que malgré un environnement international difficile caractérisé par un ralentissement de la croissance mondiale de 3,6 % en 2018 à 3,0 % en 2019, la situation économique des pays de la CEMAC continuerait de s'améliorer en 2019, avec un taux de croissance qui s'établirait à 2,5 %, après 1,8 % en 2018. Quant au taux d'inflation, il ressortirait à 1,9 % en moyenne annuelle contre 2,2 % un an plus tôt. Le solde budgétaire deviendrait excédentaire, se situant à 0,2 % du PIB en 2019. Pour sa part, le solde extérieur courant se creuserait davantage à -4,4 % du PIB, après -2,7 % du PIB en 2018. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68,2 %, contre 61,4 % en 2018.

Abordant l'examen des différents rapports, le Conseil d'Administration a adopté le Rapport du Comité d'Audit au titre du quatrième trimestre 2019 et le Rapport annuel de la Banque pour l'exercice 2018. De plus, sur la base du rapport du Collège des Censeurs, le Conseil d'Administration a adopté le budget de la Banque pour l'exercice 2020.

Evaluant l'état d'avancement des projets inscrits au Plan Stratégique de la Banque horizon 2017-2020 (PSB 2017-2020), le Conseil d'Administration s'est satisfait des résultats enregistrés dans la mise en œuvre des actions prioritaires desdits projets.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a validé la liste des nouveaux émetteurs privés hors zone euro pour la Salle des marchés et procédé au renouvellement de la Présidence du Comité d'Audit et de la Présidence du Comité des Rémunérations, pour l'année 2020.

Au sujet de la problématique du refinancement des projets d'investissement privés et publics présentés aux guichets de la BEAC par la BDEAC, le Conseil d'Administration a validé le dispositif proposé à cet effet par l'Institut d'Emission.

Au plan réglementaire, le Conseil d'Administration a délivré son avis conforme pour l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC :

- du Règlement relatif au taux effectif global, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banques dans la CEMAC ;
- des textes réglementaires encadrant le fonctionnement du marché des valeurs du Trésor.

Enfin, le Conseil d'Administration a validé la révision du rating minimal exigible pour les opérations de marché et les titres éligibles à long terme. /-7

**Le Président du Conseil  
d'Administration pi,**

**Baltasar ENGONGA EDJO'O**

